



Barème officiel des honoraires Transaction Habitations– Vente  
Répartition 70 % vendeur et 30 % Acheteur  
Montant TTC (TVA à 20,00%)

Pour les biens hors copropriété mis en vente :

Honoraires forfaitaires	3.000€ TTC
Prix d'achat inférieur ou égal à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 5% TTC
Prix d'achat supérieur à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 4.5% TTC
Prix d'achat supérieur à 400.000€	4.5% TTC

Pour les lots de copropriété mis en vente :

Honoraires forfaitaires jusque 400.000€	3.000€ TTC
Prix d'achat inférieur ou égal à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 6% TTC
Prix d'achat supérieur à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 5.5% TTC
Prix d'achat supérieur à 400.000€	5.5% TTC

Convention d'entreposage de meubles 800 € TTC

Pacaux - Legrand Immobilier - ARRAS SARL au capital de 10.000,00 € euros, dont le siège social est situé 2 rue de la République 62217 Beaurains , RCS 514177245 , titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6201 2018 000 034 106 délivrée par CCI de l'Artois , assurée en responsabilité civile professionnelle par AXA dont le siège est sis 313 Terrasse de l'arche 92727 NANTERRE CEDEX sur le territoire national sous le n° 10915638304 En cas de délégation les honoraires dus sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial Mise a jour du barème le 03/05/2024. Les tarifs sont maximums des prestations La délivrance d'une note est obligatoire (arrêté n°83/50/A du 3 octobre relatif a la publicité des prix de tous services)



Barème officiel des honoraires Location –

Baux pour Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 Baux Meublés / Baux Mixtes	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et négociation	70 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m2 de surface habitable	8 € TTC / m2 de surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m2 de surface habitable	3 € TTC / m2 de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m2 de surface habitable	3 € TTC / m2 de surface habitable

Pacaux - Legrand Immobilier - ARRAS SARL au capital de 10.000,00 € euros, dont le siège social est situé 2 rue de la République 62217 Beaurains , RCS 514177245 , titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6201 2018 000 034 106 délivrée par CCI de l'Artois , assurée en responsabilité civile professionnelle par AXA dont le siège est sis 313 Terrasse de l'arche 92727 NANTERRE CEDEX sur le territoire national sous le n° 10915638304 En cas de délégation les honoraires dus sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial Mise a jour du barème le 03/05/2024. Les tarifs sont maximums des prestations La délivrance d'une note est obligatoire (arrêté n°83/50/A du 3 octobre relatif a la publicité des prix de tous services)



Barème officiel des honoraires Transaction Locaux Professionnels– Vente  
100 % charge du preneur

Pour les biens hors copropriété mis en vente :

Honoraires forfaitaires	3.000€ TTC
Prix d'achat inférieur ou égal à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 5% TTC
Prix d'achat supérieur à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 4.5% TTC
Prix d'achat supérieur à 400.000€	4.5% TTC

Pour les lots de copropriété mis en vente :

Honoraires forfaitaires jusque 400.000€	3.000€ TTC
Prix d'achat inférieur ou égal à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 6% TTC
Prix d'achat supérieur à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 5.5% TTC
Prix d'achat supérieur à 400.000€	5.5% TTC

Pacaux - Legrand Immobilier - ARRAS SARL au capital de 10.000,00 € euros, dont le siège social est situé 2 rue de la République 62217 Beaurains , RCS 514177245 , titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6201 2018 000 034 106 délivrée par CCI de l'Artois , assurée en responsabilité civile professionnelle par AXA dont le siège est sis 313 Terrasse de l'arche 92727 NANTERRE CEDEX sur le territoire national sous le n° 10915638304 En cas de délégation les honoraires dus sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial Mise a jour du barème le 03/05/2024. Les tarifs sont maximums des prestations La délivrance d'une note est obligatoire (arrêté n°83/50/A du 3 octobre relatif a la publicité des prix de tous services)



## Barème officiel des honoraires location Locaux Commerciaux Professionnels 100 % à la charge du preneur

- Bail commercial ou professionnel : 10 % Du loyer triennal HT comprenant : Entremise, négociation, visites, constitution du dossier, accompagnement + 800 € HT pour rédaction du bail
- Bail dérogatoire 30 % Du loyer annuel HT comprenant : Entremise, négociation, visites, constitution du dossier, accompagnement + 800 € HT pour rédaction du bail

## Barème officiel des honoraires Cession de fonds de commerce ou de droit de bail 100 % à la charge du preneur

Pacaux - Legrand Immobilier - ARRAS SARL au capital de 10.000,00 € euros, dont le siège social est situé 2 rue de la République 62217 Beaurains , RCS 514177245 , titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6201 2018 000 034 106 délivrée par CCI de l'Artois , assurée en responsabilité civile professionnelle par AXA dont le siège est sis 313 Terrasse de l'arche 92727 NANTERRE CEDEX sur le territoire national sous le n° 10915638304 En cas de délégation les honoraires dus sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial Mise a jour du barème le 03/05/2024. Les tarifs sont maximums des prestations La délivrance d'une note est obligatoire (arrêté n°83/50/A du 3 octobre relatif a la publicité des prix de tous services)



Honoraires forfaitaires	4.000 € HT
Prix d'achat inférieur ou égal à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 5% HT
Prix d'achat supérieur à 200.000€	Honoraires forfaitaires + 4.5% HT
Prix d'achat supérieur à 400.000€	4.5% HT

Avec un minimum de 6000 € HT

Pacaux - Legrand Immobilier - ARRAS SARL au capital de 10.000,00 € euros, dont le siège social est situé 2 rue de la République 62217 Beaurains , RCS 514177245 , titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6201 2018 000 034 106 délivrée par CCI de l'Artois , assurée en responsabilité civile professionnelle par AXA dont le siège est sis 313 Terrasse de l'arche 92727 NANTERRE CEDEX sur le territoire national sous le n° 10915638304 En cas de délégation les honoraires dus sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial Mise a jour du barème le 03/05/2024. Les tarifs sont maximums des prestations La délivrance d'une note est obligatoire (arrêté n°83/50/A du 3 octobre relatif a la publicité des prix de tous services)